

N° 0206 du 09 au 15 Février 2016- Prix : 250 F CFA

AFFAIRE D'ESCROQUERIE INTERNATIONALE :

Liberté pour Pascal Bodjona après 528 jours de détention



L'ancien ministre Pascal Akoussoulèlou Bodjona

Invité de la Semaine :

KOFI YAMGNANE, PRÉSIDENT DE "SURSAUT-TOGO" :
"Jean-Pierre FABRE ne peut pas être reconnu par toute l'opposition comme son chef"



Kofi Yamgnane, président de "SURSAUT-TOGO"

FOOTBALL/
ELECTION/FTF :
Col AKPOVY pour la réorganisation du football togolais



Colonel Kossi Akpovy

POLITIQUE / JEUNESSE :
La Bluezone s'installe à Hanoukopé



La Bluezone de Cacaveli, une référence

ECONOMIE/FINANCE :
Le Togo lève 33 Milliards de Francs CFA sur le marché de l'UMOA à travers une émission d'obligations assimilables du Trésor

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo

Mardi 09 Février 2016

Matin:
Temps brumeux
21°C

Après-midi:
Temps Ensoleillé
35°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT

8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT

8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Nuptia
Evenement-ciel

EDITO

De la discipline désormais à la FTF!

NOMBREUX SONT les Togolais déçus par les différentes gestions passées de la fédération togolaise de football. Nombreux sont surtout les amoureux de football pris en otage par des groupes organisés de dirigeants sportifs aux intérêts inavoués.

Plus nombreux encore étaient les spectateurs et acteurs du football professionnel à regretter l'amateurisme et l'indiscipline des premiers responsables ou acteurs même de ce football togolais.

Des dirigeants présentés comme des agneaux mais qui étaient plutôt des loups habillés, embaumés et relookés.

Notre pays le Togo a-t-il encore besoin de ce type de dirigeant avide de gain facile et à la recherche d'une dimension d'aisance sociale ? Avons-nous encore besoin de profiteurs du football togolais prêt à cultiver la tristesse, la désolation et le désamour auprès du public togolais pour le Football ?

En tentant de répondre à ces interrogations qui certes nécessitent des réponses personnelles mais objectives, il y a lieu de souhaiter une discipline dans la maison Football togolais.

Tout Travail devant aboutir au succès n'est possible que par une discipline d'idées et d'actions. Plus d'aventuriers ou de responsables à la FTF qui cherchent à se donner une contenance sociétale par le truchement de la Fédération Togolaise de Football.

Crédo TETTEH

POLITIQUE / JEUNESSE :

La Bluezone s'installe à Hanoukopé

LE GOUVERNEMENT togolais veut lutter contre le chômage en mettant l'accent sur l'emploi des jeunes. Ainsi, la promotion d'un développement harmonieux, inclusif, durable et la réduction des inégalités au sein de notre pays demeurent sa priorité le 26 avril 2014, le chef de l'Etat inaugurerait une Blue zone dans le quartier de Cacaveli en coopération avec le groupe Bolloré pour offrir à la jeunesse togolaise, un cadre attractif où elle peut s'épanouir à travers diverses activités.

Les Bluezones sont des sites autonomes en énergie et en eau potable dont l'objectif ultime est de promouvoir le développement économique et social. Elles permettent aux populations d'avoir accès à une plateforme de services incluant les technologies de l'information, afin de développer des activités contribuant aux objectifs prioritaires qu'elles se sont elles-mêmes définies.

Deux ans après l'installation de la première Bluezone et vu l'engouement de la jeunesse pour l'outil mis à sa disposition, le gouvernement a décidé de lui en offrir une nouvelle. Elle sera située dans le quartier Hanoukopé.

Un site stratégique

Sur le plan démographique, le quartier Hanoukopé regorge de jeunes qui représentent plus de la moitié (55%) de sa population estimée à trois mille quatre cent soixante dix neuf (3479) habitants en 2010 selon le quatrième Recensement Général de la Population et d'Habitat (RGPH4).

Situé en plein centre urbain, Hanoukopé est un quartier caractérisé par une activité commerciale intense. Sa situation géographique et son marché représentent un atout économique important qui mérite d'être pleinement exploité par sa population et particulièrement par les jeunes.

L'existence d'espaces libres

dans ce quartier stratégique et la proximité de la lagune conjugués au potentiel humain des jeunes et des populations à la base, représentent autant d'avantages à exploiter pour initier et développer des activités à la fois économiques et écologiques tel que le maraîchage urbain agro-écologique.

Pour le gouvernement, il s'agit de canaliser les jeunes vers leur épanouissement intégral pour l'essor économique des populations de Hanoukopé et de la ville de Lomé.

Pour ce faire, des objectifs sont assignés à cette structure :

- faciliter aux jeunes et aux populations à la base l'accès à un cadre de vie, d'échanges et de production fonctionnelle, doté d'énergie, d'eau potable, de technologie de l'information et de la communication ;

- accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle grâce à la construction, l'équipement et l'opérationnalisation d'un centre de formation centré autour des métiers de couture, menuiserie, coiffure, maçonnerie, cordonnerie ;

- créer une classe agropastorale pour former des jeunes déscolarisés et désœuvrés en techniques innovantes d'agriculture urbaine et périurbaines durables afin de soutenir l'entrepreneuriat agricole ;

- établir un centre d'accompagnement des jeunes qui constituera un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où les jeunes pourront aborder les questions qui les préoccupent en matière d'éducation, d'orientation scolaire et professionnelle, de vie familiale et sociale, de santé ;

- doter le quartier d'infrastructures socio collectives de base afin de donner la possibilité aux jeunes et aux populations de développer leurs talents et d'initier des activités porteuses et innovantes sur les plans économique, social et environnemental.



La Bluezone de Cacaveli, une référence

Relever le défi des Objectifs du Développement Durable

Au gouvernement, on indique que la réalisation de cette Bluezone s'intègre parfaitement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) et s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi du gouvernement (SCAPE).

De manière spécifique, la réalisation de la Blue Zone de Hanoukopé constitue une réponse concrète et pragmatique aux défis majeurs du quartier que sont l'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse, la promotion d'un cadre de vie sain, la promotion de l'employabilité et de l'emploi des jeunes, l'amélioration des capacités de génération de revenus des populations et la promotion de la sécurité.

Elle offre l'opportunité de poursuivre l'expérience pilote et innovante de développement durable de quartier par une mobilisation des jeunes principalement et des

autres acteurs à la base, en vue de la dynamisation de l'économie urbaine, de l'amélioration des conditions et du cadre de vie et de la réduction des risques et des causes de délinquance.

La réalisation de cet important outil requiert donc l'implication de plusieurs départements ministériels notamment, ceux chargés du développement à la base et de l'emploi des jeunes, de la sécurité, de l'administration territoriale, de l'urbanisme, de la culture, de l'énergie, de l'agriculture, de la formation professionnelle et de l'économie numérique.

C'est le lieu de saluer cet important projet social porté financièrement par un acteur clé du secteur privé et espérer qu'il soit source d'inspiration pour les autres opérateurs économiques. Il importe aussi que les ministères concernés continuent à œuvrer en parfaite synergie pour mener à bien ce projet pour le bien être de nos concitoyens.

Koudjoukabalalo

www.worldinfo.tg l'actualité au Togo et dans le reste du monde.

Rendez vous tous les samedis soir au Restaurant - Bar RDV 20/20 sur la route de Cacaveli. Entrée libre et gratuite ! Ambiance Orchestre live - Animation RDV20/20 à Cacaveli, Lomé.

TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure (Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

le numéro 1 des annonces au Togo

Achat Immobilier
Emplois Rencontres
Véhicules Location
Vente Plus...

www.togoannonce.com

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Récépissé N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph 01 BP : 450 Lomé Tél : +228 22 37 86 99 Courriel : lemedium2013@yahoo.fr Maison de la Presse, Casier N° 78 N°RCCM : TG-LOM 2015A6516 NIF : 1000480972 N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication : CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction : Ali SAMBA
Rédaction : Jacques Komi SOLETE Crédo TETTEH Ekoué SATCHIVI Dodo ABALO Dezy HUTCHNER B. Oguki ATAKPA Ali SAMBA Koudjoukabalalo René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis, Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Reclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux. Prochaine parution le mardi 16 Février 2016

AFFAIRE D'ESCROQUERIE INTERNATIONALE : Liberté pour Pascal Bodjona après 528 jours de détention

L'ANCIEN MINISTRE de l'administration territoriale est libre depuis Samedi dernier après 18 mois de détention à la prison civile de Tsévié. Une privation de liberté que Pascal Bodjona juge injuste et arbitraire. Maintenant qu'il est libre de ses mouvements, que fera-t-il ?

Un avenir dans la politique sans doute

" Vous me voyez sans avenir dans ce pays ? " . C'était la réplique cinglante de Pascal Bodjona aux journalistes qui s'empresaient d'en savoir un peu plus sur ses intentions. A nos confrères de Jeune Afrique, le message de Pascal Bodjona est clair et ne souffre d'aucune ambiguïté. Il va se tailler une place dans la sphère politique du Togo. " Mon avenir politique est certain. Je n'ai pas encore vu de nuages affirmer le contraire. (...) Je n'ai pas subi tout ce préjudice pour disparaître ensuite tranquillement de la scène politique " a-t-il dit.

D'ailleurs, l'homme qui semble avoir la politique chevillée à son corps et à son âme ne l'a jamais caché. Lui qui, quelques jours avant son incarcération, affirmait qu'il soit clair que, comme on ne peut pas refuser à un menuisier de scier le bois, personne ne saurait arrêter le

ministre Bodjona de la scène politique. " Je vous dis solennellement que je serai présent, je ne serai pas absent de la scène politique togolaise ", avait-il annoncé en Juin 2014.

A l'époque, il semblait être en rupture avec son ancien camp puisque ce dernier estime à tort ou à raison que ses déboires se trouvent dans son propre camp politique. " Alors que vous êtes un enfant qui est chassé de votre maison avec des gourdins au départ et que vous avez la certitude que désormais c'est des flèches empoisonnées qui vont être utilisées contre vous, vous n'avez qu'un choix. Avoir votre hutte ou s'abriter sous le toit de quelqu'un " disait-il.

Le moment est-il donc arrivé pour ce trublion de la politique togolaise d'avoir sa propre hutte et d'affronter ceux avec qui il faisait la pluie et le beau temps dans un passé récent. A moins que le volet judiciaire ne reprenne le dessus.

L'instruction court toujours.

Si le juge a ordonné la main levée sur le mandat de dépôt de Pascal Bodjona, il n'en demeure pas moins que l'affaire dite " d'escroquerie internationale " dans laquelle l'ancien ministre est impliquée suit son cours.

Les conseils de Pascal Bodjona



L'ancien ministre Pascal Akoussoulou Bodjona

estimaient samedi dernier que pour le moment, rien n'a été dit sur la suite de l'affaire. " Aujourd'hui, nous n'avons que cette main levée sur le mandat de dépôt. On verra ce que les juges diront après sur la suite à donner " ont-ils ajouté.

Il apparait que le natif de Koumécia n'est pas encore sorti d'affaire. Il le sait et le dit à Jeune Afrique. " Ma libération à elle seule ne suffit pas pour arrêter cette procédure, surtout qu'à l'heure où je vous parle aucune des parties n'a fait de démarche en ce sens ", a dit Bodjona qui estime d'ailleurs que la procédure qui l'a conduit en prison est de toute évidence viciée. " Il est absurde que

sans circonstances nouvelles, un juge d'instruction fasse passer quelqu'un du statut de témoin sous serment à celui d'inculpé avec mandat de dépôt. Cet acte du juge est attentatoire à ma liberté et ne respecte aucunement le code de procédure pénale de notre pays " affirme-t-il.

Tous les regards restent tournés vers la cour de la CEDEAO qui doit se prononcer une fois encore sur cette affaire demain. Rappelons que dans une récente décision, la Cour de Justice de la CEDEAO avait demandé à ce que Pascal Bodjona soit jugé ou à défaut soit relâché.

Ali SAMBA

POLITIQUE/SOCIAL :

Le Togo engagé dans la lutte contre les mutilations génitales féminines

LA COMMUNAUTÉ internationale a commémoré le 6 février dernier la journée de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF). La ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation, Mme Tchabinandi KOLANI YENTCHARE a saisi cette occasion pour inviter les organisations de la société civile et tous les acteurs impliqués à prendre des mesures idoines pour éradiquer la pratique de l'excision et d'atteindre la tolérance zéro de ce fléau.

Les mutilations génitales féminines sont des formes d'intervention portant atteinte à l'intégrité physique des organes génitaux féminins et pouvant compromettre la vie sexuelle et de la reproduction de la femme. Selon la déclaration commune de



Mme Tchabinandi KOLANI YENTCHARE, ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation

l'OMS, de l'UNFPA et de l'UNICEF en 1997, l'expression " mutilations génitales féminines " désigne " toutes les procédures chirurgicales

consistant à enlever en partie ou dans leur intégralité les organes génitaux externes de la fille ou de la femme, ou à les meurtrir d'une quelconque autre façon, pour des raisons culturelles ou autres que thérapeutiques ".

Selon une estimation de l'OMS, entre 130 et 140 millions de jeunes filles et de femmes dans le monde ont subi cette pratique.

Les organisations œuvrant en faveur des droits de l'homme dans les pays occidentaux, en Afrique et en Asie considèrent les mutilations génitales féminines comme une violation des droits de l'homme parce qu'elles sont effectuées sur des personnes trop jeunes ou trop vulnérables pour y accorder un consentement éclairé. Cependant, pour pré-

venir ces pratiques avilissantes, le gouvernement togolais en synergie avec les organisations internationales notamment le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et d'autres partenaires, ont centrées leurs actions sur l'information, la sensibilisation et la formation pour toucher un grand nombre de personnes de toutes catégories sociales sur toute l'étendue du territoire à savoir:

oLa réalisation d'études et d'enquêtes pour apprécier l'ampleur du phénomène entre 1996 et 2010 et qui ont indiqué que le taux national dans la tranche d'âge de 0 à 49 ans est passé de 12% en 1996 à 6,9% en 2006 et à 3,9% en 2010 ;

oL'adoption de la loi 98-016 portant interdiction des Mutilations Génitales Féminines au Togo, promulguée le 17 novembre 1998 qui prévoit des peines d'emprisonnement allant de 2 mois à 10 ans et des amendes entre 20 000 FCFA à 1 000 000 FCFA ;

oLa réalisation de plusieurs campagnes de sensibilisation dans toutes les régions.

Notons également qu'en décembre 2012 à Sokodé, des exciseuses ont signé un pacte d'abandon de la pratique. Du matériel d'usage avait été rendu et les produits issus des activités de reconversion présentés pour la circonstance. Ces actions font du Togo, le second pays africain après le Bénin voisin, à atteindre ce niveau d'encouragement dans la lutte contre la pratique.

Zozo

UNE CAMPAGNE DE VACCINATION DE MASSE POUR ENRAYER LA MÈNINGITE DANS LES SAVANES

En début de ce mois de février, le ministère de la Santé et de la protection sociale a sorti un communiqué pour alerter l'opinion sur le fait que la région des savanes est sous le coup d'une épidémie de méningite, une maladie causée par un virus ou une bactérie et qui se caractérise par une inflammation des méninges.

Quatre-vingts (80) cas avaient été enregistrés et huit (8) personnes en sont mortes dans la préfecture de Dankpen.

Pour circonscrire cette maladie, une campagne de vaccination de masse aura lieu bientôt dans la région. L'annonce a été faite ce week-end sur place par le ministre de la Santé et de la protection sociale, Pr Moustapha Mijiyawa, en présence de la Représentante résidente de l'Organisation mondiale au Togo (OMS), Dr Lucile Imboua.

Pour se faire, la représentante de l'agence onusienne a réitéré l'accompagnement du Togo par son institution pour arriver à bout de cette maladie meurtrière.

Au total, 101 cas ont été enregistrés depuis le 1er janvier dernier.

Source : © Afreepress

DES NOUVELLES FRAÎCHES

L'accès des populations à l'eau potable demeure un challenge pour les pouvoirs publics.

A Lomé, par exemple, où les besoins sont estimés à 77.000 m3 par jour, seuls 60.000 sont disponibles. En 2016, le gap doit être comblé, selon services de l'hydraulique. Les châteaux d'eau de Bé et de l'Université de Lomé sont en phase de réhabilitation grâce au concours financier de l'Agence Française de Développement (AFD).

Le Togo compte également sur la construction d'une canalisation pour acheminer l'eau potable depuis Sogakopé (Volta inférieure), au Ghana, jusqu'à la ville de Lomé. Un projet appuyé par la Facilité africaine de l'eau (FAE) et les gouvernements des deux pays.

Mais la capitale n'est pas la seule concernée. En zone rurale, il est prévu cette année l'installation de 2.200 pompes à motricité humaine et l'aménagement ou la rénovation de 2.300 forages. Enfin 500 nouveaux forages verront le jour dans la région des Plateaux et Maritime.

Le secteur bénéficie d'un budget de près de 29 milliards de Fcfa.

Source : @Republicoftogo

500 APPRENTIS COUTURIERS, COIFFEUSES ET TRESSEUSES SENSIBILISÉES SUR LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

Le monde entier a célébré le 6 février dernier, la Journée internationale contre les mutilations génitales féminines (MGF). Ce fléau en disparition au Togo a été au cœur d'une sensibilisation de près de 500 jeunes filles togolaises, toutes des apprenties couturiers, coiffeuses et tresseuses à Lomé ce lundi.

Organisée par le Comité interafricain contre les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CIAFE), cette rencontre a été le lieu d'échanger avec les participantes sur les causes et les conséquences de ce fléau ainsi que les mesures à prendre pour l'éviter. Il a été également question d'amener ces apprenties à dénoncer des cas d'excision partout où elles sont afin de contribuer à son élimination.

« Ces apprenties sont dans la tranche d'âge de mariage où dans certaines communautés religieuses et traditionnelles, on exige l'excision avant le mariage comme signe de pureté et de fidélité. Or, les mutilations génitales féminines constituent une violation des droits des femmes et des filles. Nous avons porté à leur connaissance les inconvénients de ces pratiques et nous les avons aussi encouragées à dénoncer ces cas de pratiques dans leur communauté », a déclaré Assibi Napoé présidente nationale de CIAFE au Togo.

Pour information, environ 130 à 140 millions de femmes et de jeunes filles sont victimes des MGF dans le monde entier. Le Togo, dans la lutte contre ce fléau, a réussi à diminuer le taux national qui est passé de 12% en 2006 à 3,9% en 2010.

Source : © Afreepress

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Zozo

12 FÉVRIER, DATE BUTOIR POUR LE DÉPÔT DE CANDIDATURE AU BAC 2016
Initialement fixée au vendredi 18 décembre 2015, la fin de dépôt des candidatures pour la session de juin 2016 du Baccalauréat 2ème partie au Togo (BAC II) a été repoussée exceptionnellement au vendredi 12 février prochain.
L'information a été portée à la connaissance des élèves de Terminale, toute catégorie confondue par un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.
Le document précise que passer ce délai, aucune dérogation ne sera accordée à aucun candidat.
Au Togo, le BAC II ouvre les portes de l'université aux titulaires. En 2015, le taux de réussite à cet examen, dernier du cursus scolaire est de 49,66%. Plus de 65.000 candidats s'y sont présentés.
Source : @Afreepress

DE MILLIERS DE TONNES DE PRODUITS GÉNÉRIQUES PHARMACEUTIQUES RAVAGÉS PAR UN INCENDIE À KPALIMÉ



Des riverains impuissants face au "monstre" de feu
Un dépôt pharmaceutique du centre hospitalier préfectoral de Kpalimé, a été ravagé par un grand incendie dont l'origine reste inconnue.
Nous sommes au 06 février 2016. Il est 11h 30, de bouche à oreille, l'alerte est donnée. Un incendie ravage tout sur son passage au dépôt pharmaceutique du centre hospitalier Préfectoral de Kpalimé (CHP/K), environ 120 Km de Lomé. L'on estime à plusieurs milliers les Produits qui ont été consumés par le feu, dont l'origine reste inconnue.
Trois heures d'horloge environ, femmes, Hommes, des conducteurs et de taxis motos et force de l'ordre (police et Gendarmerie) se sont mobilisés pour venir à bout des flammes. En vain. Pour bon nombre de populations, si la ville disposait de pompiers, certainement que l'on pourrait maîtriser vite le feu.
De nombreux proches de patients admis dans ce centre estiment que c'est un malheur de plus qui vient de s'abattre sur eux. Car, ce dépôt de produits génériques leur permet d'éviter la pharmacie moderne, et donc leur évite de débours des fortunes pour soulager leurs malades.
Selon les informations, la ville de Kpalimé a connu trois incendies dans deux semaines. A voir la récurrence des incendies dans la ville, les populations lancent un appel aux autorités togolaises sur la nécessité de la présence des corps des Sapeurs-pompiers, pas seulement pour Klotou, mais dans les grandes villes du pays. La sécurité de la population en dépend.
Source : @Icilmé

SALUBRITÉ PUBLIQUE
Le programme de développement communautaire en zone urbaine (PdcZu) est destiné à améliorer la vie quotidienne des habitants.
Les villes de Lomé, de Kara et de Dapaong sont concernées par cette politique d'équipements.
Le PdcZu comprend la réhabilitation des écoles, du réseau d'assainissement, le développement de la collecte des ordures ménagères, la construction d'équipements publics et l'octroi d'aides aux populations pour développer une activité génératrice de revenus et créatrices d'emplois. Le budget total alloué est de 8 milliards de Fcfa sur 3 ans.
Dans ce cadre, la ministre du Développement à la base, Victoire Dogbé-Toméghah, a remis samedi des tri-cycles motorisés destinés à assurer des missions de salubrité via des pré-collectes dans les villes de Kara et de Dapaong (Nord du Togo).
Mme Dogbé-Toméghah a rappelé que le PdcZu s'inscrit dans la continuité des efforts du gouvernement pour la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable contenu dans le document de Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE).
Source : @Republicoftogo



Le programme de développement communautaire en zone urbaine (PdcZu) est destiné à améliorer la vie quotidienne des habitants.
Les villes de Lomé, de Kara et de Dapaong sont concernées par cette politique d'équipements.
Le PdcZu comprend la réhabilitation des écoles, du réseau d'assainissement, le développement de la collecte des ordures ménagères, la construction d'équipements publics et l'octroi d'aides aux populations pour développer une activité génératrice de revenus et créatrices d'emplois. Le budget total alloué est de 8 milliards de Fcfa sur 3 ans.
Dans ce cadre, la ministre du Développement à la base, Victoire Dogbé-Toméghah, a remis samedi des tri-cycles motorisés destinés à assurer des missions de salubrité via des pré-collectes dans les villes de Kara et de Dapaong (Nord du Togo).
Mme Dogbé-Toméghah a rappelé que le PdcZu s'inscrit dans la continuité des efforts du gouvernement pour la promotion d'un développement participatif, équilibré et durable contenu dans le document de Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE).
Source : @Republicoftogo

ECONOMIE/FINANCE :

Le Togo lève 33 Milliards de Francs CFA sur le marché de l'UMOA à travers une émission d'obligations assimilables du Trésor

L'AGENCE UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 04 février 2016, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) à cinq (5) ans portant sur un montant de 30 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances. L'appel d'offres, lancé le 27 janvier 2016, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Montant sollicité : 30 000 millions de FCFA
Nombre de soumissions : 84
Montant global des soumissions : 91 534,6 millions de FCFA
Soumissions retenues : 33 000 millions de FCFA
Taux de couverture du montant mis en adjudication: 305,12%
Prix marginal : 10 001,0000
Prix moyen pondéré : 10 042,7061

La présente émission d'obligations assimilables du Trésor est envisagée pour le financement des travaux de construction et de réhabilitation



COMPTE RENDU D'ADJUDICATION D'OBLIGATIONS DU TRESOR

Nature des titres	: OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR	
Numéro d'identification	: TG0000000680	Emetteur : ETAT DU TOGO
Dénomination de l'émission	: TG0000000680-OAT-01-2021	
Adjudication n°	: ADJ-TG0000000680-OAT-01-2016	du : 04/02/2016
Date de valeur	: 05/02/2016	Date d'échéance : 05/02/2021
Durée	: 5	ans
Valeur nominale unitaire	: 10 000	FCFA
Montant mis en adjudication	: 30 000	millions de FCFA
Taux d'intérêt fixe annoncé	: 6,25%	

Nombre de participants	: 28	Nombre de soumissions	: 84
Montant global des soumissions	: 91 534,6	millions de FCFA	
Soumissions retenues	: 33 000	millions de FCFA	
Soumissions rejetées	: 58 534,6	millions de FCFA	
Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions	: 305,12%	Taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues	: 110,00%
Taux d'absorption	: 36,05%		
Prix marginal	: 10 001,0000	Prix moyen pondéré	: 10 042,7061

RESULTAT GLOBAL (EN MILLIONS DE FRANCS CFA)

LIEU DE SOUMISSION	MONTANT PROPOSE	MONTANT RETENU
BENIN	21 220	10 333,33
BURKINA FASO	26 900	5 800
COTE D'IVOIRE	2 800,4	0
GUINEE-BISSAU	0	0
MALI	14 000	4 000
NIGER	2 000	533,34
SENEGAL	11 940	4 333,33
TOGO	12 674,2	8 000
AUTRES	0	0
TOTAL	91 534,6	33 000

Dakar, le 04 février 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique

tion des infrastructures routières et ferroviaires. Elle est la première émission d'obligations de l'année

2016. Les intérêts seront payés annuellement à partir de la première date

anniversaire de la jouissance des titres

Le remboursement du capital en deux (2) tranches égales se fera annuellement avec trois années (3) de différé.

En Janvier déjà, le Togo avait déjà récolté 30 Milliards à travers une opération de bons de Trésor.

Il faut rappeler qu'en 2015, le Trésor togolais y a récolté un total de 315 milliards à travers six émissions de bons (192 milliards) et quatre d'obligations (123 milliards), selon le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

En 2014, le Trésor du Togo avait réalisé cinq émissions de bons et trois d'obligations, pour un montant total de 247,809 milliards de francs.

600.000 personnes touchées par les produits du FNFI, des nouveaux produits en attente !

Entre 2014 et 2015, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) a touché à travers ses trois (3) produits, à peu près 600.000 personnes avec 150.000 personnes pour 2015, à raison de 8.000 pour l'Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF), 80.000 pour l'Accès des agriculteurs aux services financiers (AGRISEF) et le reste pour le premier produit qu'est l'Accès des pauvres aux produits financiers (APSEF).

Disponible aux pauvres, aux agriculteurs et aux jeunes sur toute l'étendue du territoire national, le FNFI a pu atteindre 3.800 villages et envisage de prendre en compte les 400 autres prochainement. 165.000 bénéficiaires du premier cycle de l'APSEF sont entrés dans le second cycle, 50.000 autres ont quitté le second cycle pour le 3ème cycle quelques bénéficiaires sont entrés dans le 4ème cycle.

C'est le bilan établi ce lundi à Lomé au cours d'une rencontre entre les partenaires des services financiers, à savoir les institutions de micro finances (IMF) et les responsables du fonds, en présence de la ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Toméghah-Dogbé, a constaté l'Agence de presse Afreepress.

« Nous avons mis l'accent en 2015 sur le remboursement. Nous avons fait beaucoup de sensibilisation pour pousser les bénéficiaires à rembourser leur crédit, c'est ce qui démontre que ceux qui ont pu rembourser leur pre-

mier cycle ont continué et sont rentrés dans les différents cycles. C'est un premier résultat très important et encourageant », a déclaré le ministre.

Le second résultat qu'on peut tirer de ce bilan fait état de ce que l'AGRISEF a dépassé les objectifs fixés pour 2015 (60.000). Cependant, seulement 8.000 des 20.000 bénéficiaires prévus ont été touchés par l'AJSEF.

« Le principal défi à relever, c'est la principale consolidation de tout ce qui est fait en 2014 et 2015. Il faut faire ressortir le fait qu'un accent particulier doit être mis sur la qualité des opérations, sur le remboursement des crédits déjà mis en place, lequel remboursement garantit d'ailleurs la mise en œuvre et la poursuite des autres produits. Il faut également consolider les deux (2) nouveaux produits qui étaient lancés en 2015 pour connaître de nouveaux bénéficiaires en 2016 », a indiqué Yves Manawé Gnaba, Directeur général du FNFI.

Plusieurs perspectives sont en cours pour cette année 2016. Le FNFI compte mettre en œuvre d'autres produits à savoir l'assurance maladie, le refinancement qui doit permettre aux institutions de micro finance de prendre en charge les bénéficiaires en fin de cycle mais également d'autres bénéficiaires dont les caractéristiques répondent aux produits et des produits spéciaux qui seront couverts par la Banque africaine de développement (BAD).

Les responsables du FNFI comptent également se lancer dans la consoli-

dation des trois (3) produits et travailler avec les partenaires des services financiers à relever les défis qu'ils rencontrent, à savoir les difficultés liées à la distance, liées à l'organisation même des IMF et le défi de la gouvernance.

Lancé en janvier 2014 par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) est une politique qui vise à ouvrir les portes des institutions de micro finance aux personnes qui ne peuvent y avoir accès du fait de leur solvabilité.

Source : @Afreepress

En.com
Enzo communication

- **EVENEMENTIELS (CONCERTS-ANNIVERSAIRE-MARIAGE ET AUTRES.)**
- **HOTESSES D'ACCEUIL**
- **SONORISATION**
- **REALISATION SPOTS audio-visuels**
- **PRODUCTION ET PROMOTION artistique**
- **PROMOTION COMMERCIALE**
- **COMMERCE IMPORT EXPORT**
- **SERVICE TRAITEUR (PETIT OU GRAND PUBLIC)**

REPORTAGE PHOTO-VIDEO

CONTACTS : 90 10 41 68 / 99 55 26 59/22 38 62 62

ENZO COMMUNICATION
E-MAIL: enzocommunication@gmail.com

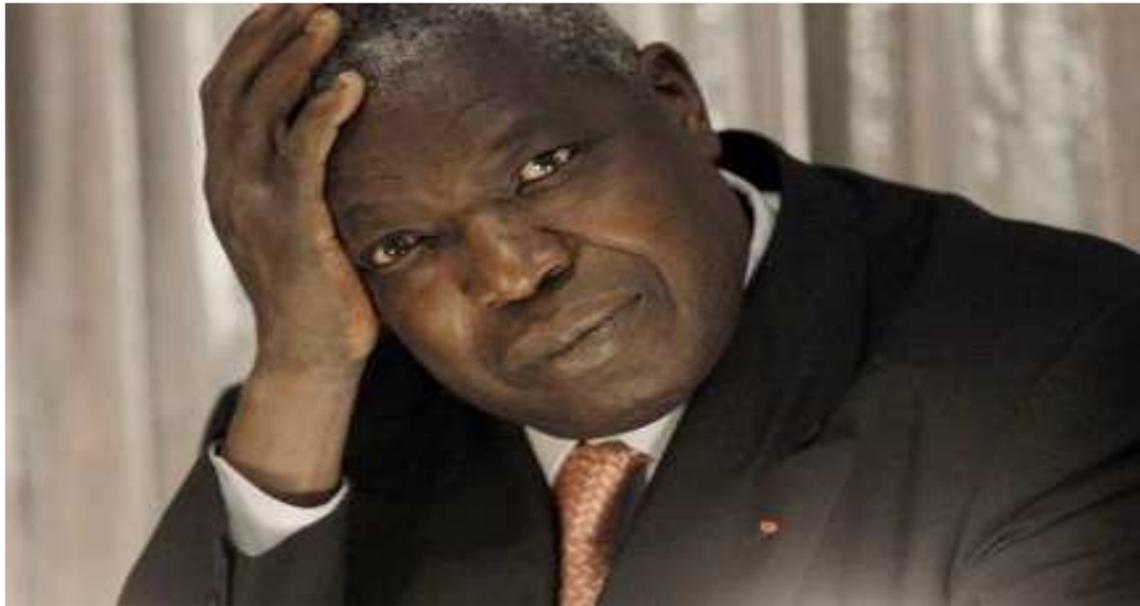
Invité de la Semaie

KOFI YAMGNANE, PRÉSIDENT DE "SURSAUT-TOGO" :

"Jean-Pierre FABRE ne peut pas être reconnu par toute l'opposition comme son chef"

Avec le décret pris tout dernièrement en Conseil des Ministres concernant le statut de Chef de file de l'Opposition dont se prévaut le leader de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), et surtout les diverses appréciations des politiques togolais, nous avons tendu le micro au Président de Sursaut Togo, Monsieur Kofi Yamgnane pour avoir sa lecture.

Pour cet acteur politique franco-togolais, ancien Maire de Saint Coultz en France, Jean-Pierre FABRE " ne peut pas être reconnu par toute l'opposition comme son chef ". L'autre appréciation du président de Sursaut Togo, est que le " gouvernement a institué ce statut pour tenter de bipolariser le débat politique au Togo ".



Kofi Yamgnane, président de "SURSAUT-TOGO"

Jean-Pierre FABRE est-il selon vous, le chef de file de l'opposition togolaise?

Kofi Yamgnane (K.Y.) : Selon la loi togolaise votée pour " emprisonner " une certaine opposition, M. Fabre est le " chef de file de l'opposition parlementaire ".

En clair, il n'est pas et ne peut pas être le chef de file de la partie de

l'opposition ne siégeant pas au parlement. Il ne peut donc pas être reconnu par toute l'opposition togolaise comme son " chef ".

Du reste, le gouvernement a institué ce statut pour tenter de bipolariser le débat politique au Togo. Les conséquences pour le peuple togolais sont lourdes : création artificielle d'un face-à-face virtuel meurtrier

entre deux pôles extrêmes suivie de la prise en otage de tout un peuple par deux alliés qui veulent faire croire qu'ils sont des ennemis.

Inadmissible ! Le ridicule ne tue pas... heureusement !

Que dites-vous du statut du chef de file de l'opposition?

K.Y. : Un des candidats aux élec-

tions présidentielles togolaises d'avril 2015, M. Jean-Pierre Fabre nommé " ...chef de file de l'opposition parlementaire " par le gouvernement, se félicite de l'adoption du décret d'application sur le statut de l'opposition car il va désormais pouvoir jouir des prébendes attachées à son titre tant revendiqué : avantages matériels et financiers et autres privilèges, le tout financé par le contribuable togolais.

Il ne semble pas être trop gêné de devoir satisfaire aux obligations imposées par son heureux adversaire, telles que la participation aux manifestations officielles ou encore l'obéissance aux injonctions du pouvoir concernant sa conduite... " Un comportement de citoyen républicain ! " Vaste programme !

En acceptant de se faire ainsi lier pieds et poings par le pouvoir, M. Fabre a donné la réponse à tous les Togolais et tous les étrangers à leur question : " ...pourquoi donc, l'ANC sachant que le scrutin du 25 avril 2015 est pipé d'avance et après avoir exigé quelques réformes préalables sans succès, a-t-elle renié sa parole première pour y aller, malgré tout, légitimer le Prince de Pya...? "

C'est donc logiquement que le chargé de la communication de l'ANC, M. Eric Dupuy, s'est félicité mardi 26 janvier dernier de l'adoption de ce fameux décret pris par le gouvernement.

Ainsi la boucle est bouclée et les Togolais qui ont enfin compris que le pouvoir comme l'opposition de M. Fabre, ont décidé de leur tondre la laine sur le dos jusqu'à ce que mort s'en suive !

La morale de cette histoire : il n'y a que dans des " démocraties " bananières dont le Togo est l'exemple caricatural, qu'on peut assister à de tels jeux de rôle.

À l'extérieur et notamment en France, c'est une situation qui ne fait pas seulement sourire, c'est plutôt par de gros éclats de rire que la nouvelle est accueillie par... la classe politique. Pauvre Togo !

Le président du CAR, Me Apévon Dodzi et le président du MRC Abass Kaboua ne semblent pas d'accord avec le titre de chef de file de l'opposition dont se pare à loisir Monsieur Jean-Pierre FABRE. Votre appréciation?

K.Y. : C'est naturel que cette qualification lui soit contestée par certains responsables : c'est le pouvoir et seulement le pouvoir qui, pour ses besoins et intérêts propres, lui reconnaît cette qualité.

Et j'insiste pour dire que M. Fabre devrait faire attention de ne pas achever de se décrédibiliser aux yeux de l'opinion togolaise : le peuple ne supporte plus ce pouvoir et est en défiance avec les dirigeants ; tous ceux qui acceptent de partager les prébendes instituées par lui seront également rejetés par le peuple togolais.

Propos recueillis à Paris par Crédo TETTEH

POLITIQUE/ELECTIONS LOCALES :

La CDPA relève l'urgence des réformes politiques

LA CONVENTION Démocratique des Peuples Africains (Cdpa) de Mme Brigitte Adjamagbo Johnson a animé ce dimanche un meeting de sensibilisation et d'information à Agoè Kossigan. La délégation conduite par Pascal Adoko, un des responsables du parti, a entretenu la population sur l'urgence de l'organisation des locales qui doivent, selon lui, nécessairement passer par les réformes politiques.

Le parti "aux couleurs roses" persiste et signe. Le gouvernement doit d'urgence organiser les élections locales, et cela doit se faire après les réformes politiques. Pour Pascal Adoko, les Togolais ne désirent qu'une seule chose, les élections locales.

« Les Togolais veulent les locales, et nous sommes venus expliquer aux populations d'Agoè Kossigan la nécessité de ces élections. Dès que j'ai posé la question de savoir si l'eau courante est coupée dans ce quartier, elles ont compris immédiatement que les locales sont très importantes », a-t-il déclaré.

À l'en croire, son parti avait envoyé une correspondance au ministre de l'Administration territo-



riale dans laquelle il traduisait le désidérata des Togolais concernant les locales. Mais il a affirmé n'être pas satisfait par la réponse du ministre.

« Nous leur avons dit que c'est ce qu'il faut aujourd'hui et rappelé que nous avons écrit au ministre de l'Administration territoriale dans ce sens. Et que la réponse que le ministre nous a donnée ne nous satisfait pas. Il donne l'impression d'utiliser toute l'année 2016, rien pour décliner une feuille de route », a-t-il indiqué.

Et de poursuivre : « Pour nous, ce n'est pas acceptable et la population aussi n'est pas d'accord. Il faut gouverner par fixation d'objectifs. Il faut dire le 20 novembre, on ira aux locales et on travaillera pour cela. Nous presserons le pas là où il le faut. Cela fait 30 ans qu'on l'a fait donc il faut qu'on le fasse. Les

populations nous ont dit si c'est comme ça, pas d'élections locales, pas de taxes sur habitation ».

Pour la Cdpa de Brigitte Adjamagbo

Johnson, il ne serait question d'organiser les locales sans que les réformes ne soient opérées. Le parti en fait une condition sine qua non. La Cdpa se dit déçue par le laxisme dont fait preuve le gouvernement, nonobstant les nombreux engagements pris dans ce sens.

« Dans les tiroirs du Togo, dorment encore les dossiers des réformes. C'est honteux que depuis 2006, après plusieurs engagements, on soit incapable d'opérer ces réformes », a déploré Pascal Adoko.

Il estime que le moment est arrivé de limiter le mandat présidentiel au Togo. « Nous en appelons au génie du peuple togolais dans toutes ses composantes pour trouver les mécanismes dans un texte, qu'il mette fin à la fraude électorale », a-t-il souhaité.

Source : icilomé.com

Zozo

MICHEL MARTELLY QUITTE LE POUVOIR, HAÏTI N'A PLUS DE PRÉSIDENT

Michel Martelly a achevé son mandat sans transmettre le pouvoir à un successeur à cause du report sine die des élections. En donnant hier dimanche son dernier discours à la nation, il a exprimé ses regrets face à cette situation inédite pour le pays.

Michel Martelly a expliqué qu'il assumait seul ses échecs et son plus grand regret a été " celui d'élections présidentielles différées ". Il n'a donc pas transmis son écharpe bicolor à son successeur, mais c'est le président de l'Assemblée nationale qui l'a reçue avant que ce symbole du pouvoir exécutif ne soit déposé au musée national, pour l'histoire (...)

Une transition à l'horizon incertain

Le vide présidentiel a été constaté par l'Assemblée nationale. Haïti plonge donc dans l'incertitude.

Comme le prévoit l'accord de sortie de crise signé samedi, les parlementaires vont maintenant devoir élire un président intérimaire. Ils ont cinq jours pour le faire.

Plusieurs noms circulent déjà, mais il faut d'abord que les élus définissent d'éventuels critères de recevabilité d'une candidature. Dans l'intervalle, c'est le Premier ministre Evans Paul qui gère les affaires courantes. Dans un message prononcé depuis sa résidence hier soir, le chef du gouvernement a appelé à " enterrer les armes " pour permettre le dialogue entre tous les secteurs de la société.

Source : © Sercom APRnews

LIBÉRATION DE PASCAL BODJONA : LE MMLK APPELLE À L'ÉLARGISSEMENT DES " CONCILOYENS SUBISSANT LES MÊMES SORTS "

Réagissant au travers d'un communiqué par rapport à l'élargissement le samedi dernier de l'ancien ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Pascal Akoussouléou Bodjona, le Mouvement Martin Luther King (MMLK), une association de défense des droits de l'homme au Togo, exige des autorités togolaises la mise en liberté des " concitoyens subissant les mêmes sorts dans les prisons du Togo ".

Il s'agit notamment, selon l'association présidée par le pasteur Komi Edoh, du demi-frère du chef de l'Etat, Kpatcha Gnassingbé, du lieutenant Kola mais aussi des " détenus " de l'affaire des incendies des grands marchés de Kara et de Lomé. " Cela va dans l'intérêt et dans la crédibilité de notre pays dans sa quête vers un État de droit et de justice ", souligne le communiqué.

Pour le MMLK, les raisons qui ont motivé la décision de libération de l'ancien ministre Bodjona, sur la tête duquel plane depuis 2012 l'affaire d'escroquerie internationale, sont d'ordre judiciaire en respect du droit et de la justice. Le mouvement se félicite de cette décision et la trouve " encourageante " et " digne d'espoir ". Cette libération, selon le pasteur Edoh, est également la résultante " de la décision courageuse des autorités judiciaires et la volonté politique du pouvoir exécutif du Togo ".

Source : © Afreepress

UNE ATTAQUE DE BOKO HARAM REPOUSSÉE PAR DES FEMMES ARMÉES



Au Nigeria, Le groupe terroristes islamiques Boko Haram ont essayé d'attaquer les communautés Aatagara et Kawuri mais ont été instantanément repoussés par un groupe de femmes armées.

Presque immédiatement, la communauté se rallia pour appréhender les insurgés. Au moins trois des terroristes ont réussi à fuir, mais sept ont été arrêtés et exécutés. Les résidents locaux ont déclaré que l'attaque initiale est arrivée quand les terroristes que les villageois décrits comme Boko Haram sont venus en ville sur des motos. Les histoires ses créer déjà au lendemain de la victoire, comme certains habitants affirment que les hommes ont été paralysés par des talismans locaux qui protègent les femmes et les enfants.

© Sercom APRnews

ZOZO

NOUVEAU CLASSEMENT FIFA :
LES EPERVIERS DU TOGO
DÉGRINGOLENT

La Fédération internationale de football association (FIFA) a rendu public à Zurich (Suisse) où se trouve son siège, le nouveau classement du mois de février.

Après une remontée de trois (3) places le mois dernier, les Eperviers du Togo font une chute et perdent dix (10) nouvelles places. De la 93ème place, le Togo se place désormais au 103ème rang sur le plan mondial.

Au niveau continental, le Togo perd également trois (3) places. De la 24ème marche, les poulains de Tom Saintfiet se classent au 27ème rang.

Malgré leur élimination pour les phases de poule du Mondial Russie 2018, les Eperviers sont toujours en course pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se tiendra au Gabon en 2017. Les Eperviers du Togo sont classés premier de la poule A avec six (6) points. La Tunisie est le prochain adversaire des Eperviers du Togo en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017.

Source : © Afrepress

BRAVO CLARISSE !



La Franco-togolaise Clarisse Agbegnenou

A six mois des Jeux de Rio, le Grand Chelem de Paris-Bercy de judo, ce week-end, était une étape importante sur la route qui mène au Brésil.

Même pour la franco-togolaise Clarisse Agbegnenou, déjà qualifiée, qui a survolé sa catégorie (-63 kg) et battu la japonaise Miku Tashiro par ippon*, sur immobilisation.

Clarisse Agbegnenou a remporté 4 de ses 5 combats.

A 23 ans, la judoka a le regard fixé sur l'horizon des Jeux de Rio (5-21 août).

* Le ippon est le score le plus élevé qu'un combattant puisse obtenir lors d'une compétition. Le combat cesse dès qu'un ippon est marqué par l'un des deux adversaires.

Source : @Republicoftogo

LINGOT D'OR : SON HONNÊTE-
TÉ RÉCOMPENSÉE !

C'est la belle histoire de ce dimanche et elle est rapportée par le Daily Mail. Une jeune Allemande qui avait trouvé un lingot d'or au fond de l'eau vient d'obtenir le droit de le récupérer ! Valeur de la trouvaille : un peu plus de 17.000 euros. Les faits remontent à l'été dernier.

Pendant ses vacances au bord du lac Koenigssee, dans le sud-est de l'Allemagne, une adolescente de 16 ans avait trouvé un lingot d'or à deux mètres de profondeur. Très honnête, elle l'avait immédiatement donné aux autorités.

Depuis, impossible pour la police de mettre la main sur le propriétaire du magot. Et les fouilles organisées par la police scientifique autour du lieu de la découverte n'ont pas permis, ni d'en trouver d'autres, ni d'en savoir plus sur ce mystérieux trésor.

Six mois plus tard, comme le veut la loi allemande sur les objets trouvés, le butin revient donc à celui qui l'a trouvé.

L'identité de la jeune fille n'a pas été dévoilée. Mais parions qu'à 16 ans, elle aura des tas d'idées pour dépenser son petit magot, si honnêtement gagné !

Source : @rfi

FOOTBALL/ELECTION/FTF :

Colonel AKPOVY pour la réorganisation du football togolais

DEPUIS QUELQUES mois, les acteurs du football togolais attendent avec impatience une nouvelle équipe pour conduire les affaires de la Fédération Togolaise de Football. Ainsi donc des intentions de candidatures, le nouveau comité de normalisation mis en place tout dernièrement par la FIFA et dirigé par l'ancien ministre des Sport Horacio FREITAS a finalement retenu après analyses impartiales et d'études de dossiers de candidatures, trois listes pour prendre part au vote.

Des trois têtes de listes, celle qui retient toute une attention particulière et mérite ainsi d'être considérée, c'est justement celle de l'ancien directeur de la Gendarmerie Nationale, le Colonel AKPOVY.

Si l'homme est à première vue un corps habillé, il faut surtout insister sur l'acteur du football et du sport en général qu'il est et demeure.

Juriste de formation, ce Colonel gendarme en ambitionnant de prendre la tête de la fédération togolaise de football est conscient de l'immense travail qui l'attend surtout celui de redonner au football togolais ses lettres de noblesse et de faire revivre aux Togolais en général que le sport et en particulier le football est non seulement vecteur de développement mais fédérateur.

La candidature du Colonel AKPOVY loin de passer comme anodine, vient rompre avec la prise en otage du football togolais par une catégorie d'acteurs qui pensaient que le football est leur propriété personnelle ou les seuls acteurs pour animer ce secteur. Ces derniers ayant pris en otage pendant des décennies le football togolais s'affaiblissent aujourd'hui encore pour revenir aux affaires, juste pour se définir. Oubliant que les Togolais sont fatigués de l'indiscipline caractéristique dans laquelle ils ont pendant des années définies le football togolais. Quel est ce togolais qui n'a pas envie de voir des acteurs de football disciplinés, respectueux des textes et procédures, des acteurs se dévouant avant tout à l'essor et à l'intérêt du football togolais ? Pour y arriver donc, ce ne sera pas de la magie. Tout simplement faire revenir la discipline dans le secteur. Et pour y parvenir, comment se passer d'un acteur qui durant des années de formation tant universitaires que professionnelles, n'a fait qu'apprendre et comprendre que toute réussite est assujettie au prime abord à une discipline organisationnelle et d'esprit ?

Le football togolais a aujourd'hui besoin, non plus de dirigeants opportunistes, aventuriers, profiteurs assimilables à des réseaux mafieux mais surtout d'un acteur porteur d'une vision et d'une mission. Pour s'assigner une mission en vue d'atteindre une vision, il faut être avant tout un amoureux de la discipline et un pratiquant fin. C'est être également un responsable dont les propos et actes se feront remarquer d'eux-mêmes.

Bref, un responsable qui suscite respect, considération et admiration rien que par le travail bien fait. Une dynamique pour insuffler un nouvel élan au football togolais.

Focus sur les grandes lignes
du programme du Colonel AKPO-
VY

DE LA MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

(...) Pour sauver le Football togolais et nous aider nous-mêmes les acteurs à sortir les compétitions nationales de la longue période d'hibernation dans laquelle les avaient plongées les crises successives au sein de la FTF, la Liste Nouvel Élan a initié un Plan de relance qu'elle va appliquer si les électeurs lui accordent leur confiance. Le financement de ce Plan devait associer, l'Etat togolais, la FIFA et des sponsors locaux



Col AKPOVY

et extérieurs dans le cadre de Conventions de partenariats.

Notre Objectif principal en sollicitant le suffrage et la confiance des membres de la FTF est de parvenir rapidement à l'assainissement du football togolais aux plans sportif, financier et administratif en vue de créer les meilleures conditions pour la mise en place d'une Ligue de Football amateur à partir des saisons qui suivront la mise en place des institutions prévues dans les nouveaux statuts que les acteurs se sont librement donnés le 20 janvier dernier.

Eu égard à la situation critique que traversent les clubs qui, du coup, a plongé joueurs, arbitres, dirigeants de club et tous les autres acteurs dans une précarité inouïe il est plus qu'impérieux de revenir aux quatre objectifs fondamentaux qui soutiennent notre candidature à savoir :

- la relance des compétitions nationales D1, D2, D3, U17, U20, U23, Football féminin, etc.

- le renforcement organisationnel et administratif de la FTF

- la mise en place d'une véritable Direction Technique Nationale

- la mise en place de Conventions de partenariats avec des sponsors locaux et extérieurs

De la Pérennisation du financement à long terme des compétitions nationales

Afin de ressusciter le sport roi dans notre pays, nous comptons garantir la pérennité du financement des compétitions nationales par la FIFA, nous préconisons la signature d'une Convention cadre entre l'Etat togolais, la FIFA et la FTF garantissant dans la durée, un accompagnement financier de l'Etat à l'organisation des compétitions nationales et au développement du Football des Jeunes et du Football féminin. (...)

Nous disposons, à Nouvel Élan, des capacités avérées à opérer le virage qualitatif permettant au Football togolais de sortir de l'ornière et d'atteindre les objectifs que nous nous fixons ensemble par un pacte par voie électorale.

Bref, notre mission principale, de toute évidence, sera de stabiliser la FTF aux plans sportif, institutionnel et financier, de conduire et de pérenniser la relance des compétitions et mettre en application toutes les réformes nécessaires prévues par les nouveaux statuts. Nous sommes convaincus que tous les acteurs du Football, l'Etat togolais puis les sponsors, mis en confiance, joueront alors pleinement leurs partitions en vue d'insuffler un Nouvel Élan à notre sport roi.

DE L'ADMINISTRATION DE LA FTF

Le nouveau comité devra très rapidement faire l'état des lieux de toutes les ressources tant humaines, financières que matérielles dont dispose la FTF.

Il faudra aussi moderniser la gestion et le fonctionnement de l'administration de la fédération à travers des stages et recyclages du personnel afin de l'habituer à la matière football.

DES FORMATIONS ET STAGES

www.lemedium.info

Dans sa recherche de professionnalisation du football togolais, le nouveau comité exécutif s'attèlera dès sa prise de fonction à assurer la formation des différents acteurs avec le concours de l'Etat togolais, la CAF, la FIFA. Ainsi, nous aurons pour la relance de nos activités des acteurs bien outillés et qualifiés :

1- Responsables de clubs : Aider les présidents et secrétaires généraux à dynamiser l'administration de leurs clubs et maîtriser les rouages de la gestion des activités notamment l'organisation des matchs, les réserves de qualifications, la constitution des dossiers

2- Arbitres : Aucune rencontre de football ne peut se dérouler sans ces acteurs qui constituent un maillon essentiel de la chaîne football ; ainsi, ces derniers ont besoin d'une formation technique soutenue afin de les outiller dans leur domaine.

Cette formation qui se fera avec l'appui de la CAF et de la FIFA inclura également les inspecteurs d'arbitres et les commissaires de matchs.

3- Personnel médical des équipes : De nos jours, la FIFA met un accent particulier sur la protection des joueurs au cours des matchs. Ainsi, la FTF fera sienne cette résolution et avec l'aide des médecins et kinésithérapeutes organisera un stage de formation à l'intention du personnel médical des équipes.

4- Presse sportive : La communication et la visibilité de nos activités devant constituer un des points essentiels de notre fonctionnement, les journalistes sportifs seront mieux outillés en vue de la sensibilisation de la vulgarisation des idéaux du football notamment le fairplay.

5- Les groupes de supporters : ne seront pas oubliés au vue du grand rôle qu'ils jouent dans l'animation des matchs.

Toutes ces formations viendront en appui au travail déjà considérable abattu pour la formation des entraîneurs par la CAF et la FIFA.

DES COMPETITIONS NATIONALES ET COUPES

Toute association nationale ne vivant qu'à travers ses compétitions nationales, nous allons très rapidement définir de façon collégiale avec tous les acteurs les meilleurs moyens de relancer nos compétitions nationales de toutes catégories.

Nous savons tous que la fédération n'a plus fait d'activités depuis belle lurette. Ainsi, nous devons nous atteler à aider les clubs à se restructurer et se réorganiser en vue de leur bon fonctionnement car ils constituent le vivier de nos équipes nationales.

Ainsi, les compétitions seront relancées dans toutes les catégories à savoir les 1ère, 2ème et 3ème divisions, ainsi que le football féminin sans oublier les catégories de jeunes, le tout en concertation avec les ligues régionales.

Nous solliciterons à cet effet, l'expertise des techniciens de la CAF et de la FIFA tant au niveau national qu'international.

La coupe du Togo devra aussi impé-

rativement être relancée de même que d'autres coupes qui seront mises en jeu en vue de donner de la matière à nos athlètes qui en ont été sevrés pendant longtemps.

DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Le directeur technique national (DTN) est un technicien de très haut niveau dans sa spécialité sportive. Comme partout ailleurs, il sera placé sous la double autorité du ministre des Sports et du président de la FTF. Il doit être au centre d'un système complexe où il doit composer avec des enjeux sportifs, juridiques, médiatiques, sociaux, économiques, humains, politiques et professionnels. En conséquence, il doit disposer la fois des qualités d'entraîneur, de négociateur et de communicant. Il doit développer des relations privilégiées avec les élus et en particulier avec le président de la fédération. Il contribuera à la définition de la politique fédérale, en assurera l'application et évaluera sa portée.

Il sera notamment responsable de :

- l'ensemble des équipes du Togo et de la politique sportive de haut niveau,

- la formation et du perfectionnement des cadres,

- la coordination des actions entre la FTF et les fédérations sportives affinitaires, le sport scolaire et universitaire et le sport militaire,

- la cohérence des projets sportifs de la FTF avec les orientations du ministère des sports,

Son avis est prépondérant dans la nomination des entraîneurs nationaux (EN), des cadres techniques nationaux (CTN).

C'est pourquoi son recrutement doit se dérouler en plusieurs étapes : un appel à candidature, la prise en compte de la sélection du président de la FTF, un passage en commission d'évaluation, la décision du ministre. Le DTN est nommé par le ministre des Sports après signature d'une lettre de mission entre le directeur des sports et le président de la FTF.

DU DEVELOPPEMENT DU BEACH SOCCER

Le nouveau comité exécutif se basera sur les structures organisationnelles existantes pour relancer la pratique du beach soccer au Togo avec le soutien de la FIFA.

DU MARKETING ET SPONSORING

L'image du football togolais étant terni par les crises à répétition depuis des années, il urge de trouver les voies et moyens de renouer le contact avec nos différents partenaires tant sur le plan local qu'international.

Nous rechercherons des sponsors qui aideront à financer nos activités.

DES RELATIONS PUBLIQUES

Comme signifié plus haut, le prochain bureau, dès son élection doit prendre rapidement attache avec nos partenaires de tous les jours à savoir l'Etat togolais qui est le principal bailleur de fonds de notre football ainsi que la FIFA et la CAF en vue de tisser les nouvelles bases de notre fonctionnement. Nul n'est sans ignorer l'état dégradé des relations qui existent entre la FTF et ces entités. Nous devons tous y travailler en vue de bénéficier de leur confiance pour le plus grand bien de notre sport roi.

Dans le cadre des prochains matchs de l'équipe nationale du Togo, des contacts doivent être rapidement renoués avec les joueurs afin de ramener la sérénité et l'harmonie et les motiver à regagner le groupe ; tout ceci sera possible grâce à une meilleure organisation des conditions qui seront mises à leur disposition notamment la réorganisation des voyages et des regroupements d'avant-matchs ainsi que la résolution définitive des problèmes de primes.

Sommet de Lomé sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique

piraterie maritime, terrorisme, pêche illégale, migration, ...

15 octobre 2016, Lomé, Togo

sometdelome.org



UNION AFRICAINE
MINISTÈRE TOGOLAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES & DE LA COOPÉRATION



A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Nuptia

Evenement-ciel

Organisation de voyage de nocces

Reportage photo/vidéo **Listes de mariage**

Traiteur Dragées **Cadeaux**

Célébration des naissances

Diners d'affaires

Gala

Petit déjeuner d'affaires

Cocktails

Wedding cake

Fleurs à gogo

Bouquets à domicile

Fêtes à thème

Soirées VIP

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

Location de voitures

Mise en beauté
Soins esthétiques

Ne pas jeter sur la voie publique - Nuptia Evenement Ciel.

*Soufflez...
on s'en occupe!*

France:
(+33) 06 23 24 61 30
Togo:
(+228) 90 19 50 80
(+228) 90 20 05 40